

**PROCES-VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL****Du lundi 23 septembre 2019 à 20h00**

**Présents :** Isabelle TISSOT, Michel MAIRE, Gilbert CERUTTI, Yann ROTA, Michel REYNAUD, Céline COLAS, Nicolas PETITJEAN, Pascal GAROFALO, Séverine FAIVRE, Yann PATULA

M. Yann PATULA est élu secrétaire de séance.

Avant de lire le compte-rendu, le Maire précise 2 points :

- M. Liechti de Louvenne a demandé à ce que ses terrains situés à côté des dernières constructions au bout de la rue du cornet soient inscrits dans le PLUi. S'il reste des surfaces que certaines communes n'auraient pas consommées alors la commune demandera à ce qu'une partie lui soit attribuée.
- Concernant la fusion des communautés de communes, 72 des 82 communes y sont favorables, ce qui valide le projet de fusion entre les communautés de communes d'Orgelet, d'Arinthod, du pays des Lacs et Jura Sud.

**Compte-rendu**

Le compte-rendu du 8 juillet 2019 est lu et adopté à l'unanimité.

**Taxe d'assainissement**

Pour obtenir la prochaine prime pour épuration de l'Agence de l'eau (Pour information le montant reversé à la commune en 2019 était de 2757 €), les communes doivent avant le 31/03/2020 déposer sur le site mesure de rejets le cahier de vie de la station et avoir une redevance assainissement supérieure à 1 € HT.

Le conseil décide de ne pas augmenter cette taxe à l'unanimité. Elle reste donc à 0.80 € HT/m3 sur la commune de Meussia.

**Vente parcelle 7-Lotissement En Mal Pommier**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la vente de la parcelle n°7 du lotissement cadastrée ZB 214 d'une superficie de 886 m2 à M. et Mme CEZAR Jean-Paul et Brigitte au prix de 50 € TTC soit un prix total de 44 300 € TTC.

**Vente parcelle 10-Lotissement En Mal Pommier**

Le conseil municipal approuve, à l'unanimité, la vente de la parcelle n°10 du lotissement cadastrée ZB 212 d'une superficie de 794 m2 à M. GRENIER-BOLEY au prix de 50 € TTC soit un prix total de 39 700 € TTC.

**Décision modificative n°2-budget commune 2019**

Afin de pouvoir mandater la facture du CAUE pour l'étude sur le devenir du site Berrod il convient de créditer le compte 203 de 3000 € et de débiter de la même somme le compte 2181.

**Sécurité Village**

M. Gudefin du Conseil Départemental et M. Bunod responsable des routes sur St Claude sont venus sur la commune pour un premier contact par rapport à la problématique de la sécurité avec entre autres celui du carrefour RD 27 et RD 83.

Nous allons prendre rdv avec le cabinet ABCD

**Antenne relais Orange**

La commune connaît un problème de couverture pour les mobiles (zone blanche)

L'opérateur Orange souhaite implanter une antenne relais à la sortie du village en direction d'orgelet après l'entreprise boisson sur un terrain communal situé juste avant la RD 83.

**Titularisation Guyétant Didier**

Didier Guyétant a remplacé Eric depuis le 5 novembre 2018 et est employé aujourd'hui en tant que stagiaire.

Le Maire le titularisera le 5/11/19 car il a donné entière satisfaction durant cette période de stage d'un an.

### **Renouvellement du contrat de Mme Knapp**

Mme Knapp a signé un contrat de 3 ans en tant qu'employée à l'agence postale communale.  
Il est décidé à l'unanimité de renouveler son contrat pour 3 ans.

### **Sidom**

Le cr de l'année 2018 est à disposition du public à la mairie.

### **Location garage aux charmilles**

M. Anciaux résile le bail au 30/09/2019. Pascal Garofalo a fait un courrier pour louer ce garage.  
Il sort de la salle et le conseil ACCEPTE à l'unanimité des 9 membres présents de louer le garage pour 50 €/mois.

### **Questions diverses :**

- Vente des brioches au profit de l'APEI les 5 et 6/10/2019.
- Cérémonie du 11/11 à 11h30 suivie du repas des personnes de + de 65 ans avec les anciens sapeurs-pompiers, la réserve communale, les président(e)s d'associations, le personnel communal et le conseil municipal.
- Le logement de l'école sera libéré par Mme Michalet le 30/10/2018
- Mercredi 6/11/2019 bus de l'ADMR aux charmilles pour présenter l'ensemble des animations proposées.
- Vendredi 29/11/19, accueil des nouveaux habitants arrivés en 2018 et 2019.
- Nous avons rencontré Soliha qui est un organisme qui travaille à l'amélioration et au développement de l'habitat sur la commune.
- A la rentrée scolaire de septembre, 85 enfants sont inscrits au sivos. La cantine accueille 42 enfants. Semaine à 4 jours.
- Le sou des écoles en sapey organisera un marché de Noël le 06/12/2019.

La séance est levée à 21h40

Le Maire,  
Pascal GAROFALO